



Pour l'accessibilité des téléconsultations aux personnes sourdes ou malentendants

1ères Rencontres de la Fondation Pour l'Audition

Communiqué de presse, Paris le 6 juillet 2020. A l'aune de la crise sanitaire que traverse notre pays, les enjeux quotidiens auxquels font face les personnes sourdes ou malentendantes ont été exacerbés.

Le nombre de téléconsultations médicales a explosé en France pendant le confinement, avec un million de consultations médicales en ligne enregistrées par semaine en avril. Toutefois, 6 millions de personnes sourdes et malentendantes ont été dans l'impossibilité d'accéder à la télémedecine en période de confinement alors que les cabinets médicaux étaient fermés. Elles ont par ailleurs été confrontées à l'impossibilité de lecture labiale due aux masques portés par le personnel soignant dans les hôpitaux.

Aux difficultés rencontrées, **la Fondation Pour l'Audition a organisé le jeudi 2 juillet 2020 les premières « rencontres pour une accessibilité universelle des téléconsultations »** pour impulser l'accessibilité de la télémedecine aux sourds ou malentendants. Ce développement doit s'accompagner d'un remboursement des coûts supplémentaires des dispositifs existants de télémedecine.

Ouvrant les Rencontres, Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, a rappelé que *« la crise a montré la pertinence de la télémedecine. Il faut donc la penser universelle. C'est l'enjeu, d'offrir cette télémedecine à toutes les personnes en situation de handicap, et cette accessibilité est aussi une réponse à la crise, c'est indéniable. »*

Tout au long de ces Rencontres, les représentants d'associations de personnes sourdes et malentendantes, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), les mutuelles, les entreprises de solution d'accessibilité, les plateformes de téléconsultations, le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), ont échangé durant plus de 2 heures pour constater l'inégal accès des personnes sourdes et malentendantes à la téléconsultation, particulièrement en période de confinement, et réfléchir aux solutions à mettre en œuvre pour une accessibilité universelle.

La Fondation Pour l'Audition se félicite de la qualité des échanges entre les différents intervenants qui souhaitent s'engager en faveur de l'accessibilité universelle des téléconsultations.

Pour Denis Le Squer, Directeur général de la Fondation Pour l'Audition, *« ces rencontres constituent le lancement d'un travail en commun pour aider les plateformes de téléconsultation à répondre à un besoin réel. »* Jérémie Boroy, Président du CNCPH a conclu ces rencontres en rappelant que nous avons *« aujourd'hui une responsabilité collective »* pour rendre accessible la téléconsultation aux personnes sourdes et malentendantes et, qu'en *« laissant filer le temps, en attendant plus tard, nous ne faisons rien d'autre que de créer des situations de handicap nouvelles »*.

À propos de La Fondation Pour l'Audition

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 2015. Elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles, mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun et améliorer la vie des personnes sourdes ou malentendantes.

Plus d'informations sur <http://www.fondationpourlaudition.org>